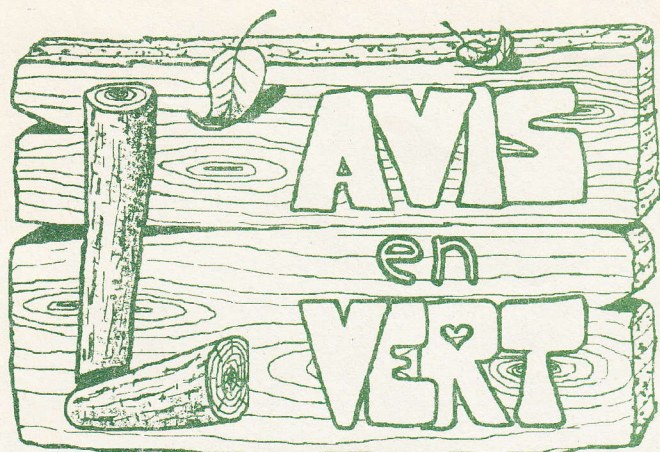


ÉTÉ 1994



travailler,
habiter,
participer.



2

Journal Saisonnier de la Locale Ecolo



de Walhain

Editorial : Ecolo sur les listes !

Voici le second numéro de "l'Avis en Vert", tout juste sorti de presse et livré à vos critiques, à votre bienveillance ... ou peut-être à vos sarcasmes ? Nous comptons vous étonner par notre régularité : les numéros sortiront au rythme des saisons ! Mais nous étonnerons aussi par bien d'autres aspects !

Tout d'abord par notre présence sur la scène électorale lors des élections de ce 9 octobre. Pour la première fois à Walhain, une liste "ECOLO" oeuvrera pour "rafraîchir" la politique communale, la rendre plus transparente, plus proche du citoyen ... si bien sûr on nous en accorde la possibilité ! Appel est donc lancé à tous ceux et celles qui ont l'espoir que l'alternative proposée par "ECOLO" dans son programme et ses pratiques politiques, sera à la base d'un travail mené dans l'intérêt de tous, pour plus de bien-être et de solidarité au niveau local.

Vous serez peut-être également surpris de constater que nous ne sommes pas seulement de doux rêveurs préoccupés de la seule défense des petites fleurs et des arbres. Si les volets "protection de la nature" et "biodiversité" sont des parties importantes de notre travail futur, sachez que nous serons très présents dans le DOMAINE SOCIAL par la lutte contre l'exclusion sociale (entre autres par une politique volontariste en faveur du logement social); et encore dans le DOMAINE ÉCONOMIQUE (par notre volonté de création de métiers "verts" ou encore en favorisant les petites entreprises et commerces locaux).

L'idée fondamentale d'ECOLO étant de promouvoir la QUALITÉ DE LA VIE, nous nous investirons pour créer et animer des lieux de convivialité; pour faire de nos villages des lieux sûrs et accessibles aux enfants, aux moins valides, aux piétons, aux cyclistes ... et aux amoureux de la nature !

Enfin, pour le Groupe "ECOLO", la Commune est avant tout le niveau privilégié de la DÉMOCRATIE. Pour nous, cette démocratie ne peut être que le fruit de débats, de consultations, de conventions passées, de gestion de conflits d'opinion, de participation et de prises de responsabilités. Il faut donc que le plus grand nombre de personnes soit correctement informé des possibilités et des lieux de discussion, mais aussi des conclusions sorties de ces concertations. Toute proposition d'un groupe local doit être dignement prise en considération. Le rejet, la renégociation ou l'acceptation de ces propositions doivent être justifiées, motivées et expliquées à la population. Voilà bien le mode de fonctionnement que le groupe Ecolo voudrait mettre en oeuvre dans les 6 années à venir.

Nous espérons être présents pour animer les débats d'un Conseil Communal, actuellement peu démocratique, car simplement le lieu d'entérinement de décisions prises par le Collège des Bourgmestres et

Échevins. A quand l'instauration d'un droit d'interpellation en début de Conseil Communal, notamment pour les porte-parole des groupes locaux?

Non, vraiment, notre projet politique ne s'articule pas sur des petites "touches vertes" parsemées çà et là, mais bien sur des choix de véritables changements dans la conduite des affaires publiques. Vous aurez l'occasion d'apprécier !

A vous, habitants de Walhain, Nil, Tourinnes, Perbais (sans oublier les autres hameaux) de *bousculer* les choses, en ce 9 octobre prochain.

Agnès Namurois.

DES MURS ANTIBRUIT LE LONG DE L'AUTOROUTE E 411 ?

Au fil de nos contacts avec des habitants de Tourinnes-Saint-Lambert, entre autres, nous nous sommes rendu compte qu'ils étaient de plus en plus nombreux à se plaindre du bruit de la E 411. Le fait n'est pas nouveau et remonte à la construction de celle-ci, c'est-à-dire à une vingtaine d'années. Rien de concret n'a été fait à ce jour pour remédier à ce problème.

La pollution par le bruit est cependant une nuisance insidieuse, surtout lorsqu'elle est permanente et qu'on "ne l'entend plus". Il faut savoir que des troubles psychiques (migraines, sommeil perturbé, difficultés de concentration, nervosité, ...) peuvent débiter à partir de 65 décibels (dB); or des riverains directs vont jusqu'à encaisser régulièrement 60 à 75 dB. Les habitants plus éloignés sont aussi incommodés par ce bourdonnement permanent, les uns lorsqu'ils sont sur leur terrasse, d'autres quand ils étudient ou encore lorsqu'ils ne peuvent dormir la fenêtre ouverte de ce côté.

Ces dernières années, le trafic -et donc le niveau sonore- n'ont fait qu'augmenter, avec des sommets les week-ends et aux heures de pointe; l'intensité du bruit est également dépendante de la densité -croissante- des poids lourds et ... de l'orientation du vent.

Ecolo



autre chose, autrement.

Une Commune n'a évidemment aucune possibilité d'influencer le trafic autoroutier. Par contre elle dispose, pour rencontrer le souci du bien-être de ses administrés, de plusieurs possibilités pour remédier à ces inconvénients : la mise en place de murs antibruit et la plantation -dense- des abords, comme cela se fait d'ailleurs ... dans d'autres communes.

Il y a une occasion à saisir : le ministre Grafé fait actuellement réaliser un inventaire des points noirs du réseau routier wallon qui sera achevé fin 1994. En matière de nuisances sonores, la barre a été placée à 65 dB (ce qui semble relativement peu exigeant comparé aux 45 dB que les autorités imposent aux industriels comme limite à ne pas dépasser). En d'autres termes, rien n'est encore décidé, mais si WALHAIN veut être protégé du bruit de la E411, il est indispensable que les autorités communales défendent leur dossier - *s'il existe* - au niveau régional. Que l'on n'oublie pas, une fois de plus, notre Commune, d'autant plus que le coût de l'opération serait proportionnellement peu important (possibilités de subsidiation) en regard du bénéfice de confort et de hausse de qualité de l'environnement considérable qu'il procurerait.

Vincent Lethé.

LE COIN DES GOURMETS



COURGETTES FROIDES.

Prendre une ou deux courgettes selon grosseur, jeunes de préférence pour garder la peau. Laver, couper en dés. Cuire dans l'eau salée, ou mieux à la vapeur, mais pas trop longtemps de telle sorte qu'elle reste encore ferme. Mettre à égoutter dans un saladier, laisser refroidir. Ajouter du coulis de tomate, deux à trois cuillerées. Saler, poivrer, arroser d'un filet d'huile, d'olives de préférence, saupoudrer enfin de ciboulette hachée finement et d'une ou deux jeunes branches de thym que l'on effeuille délicatement entre les doigts. Servir et déguster.

Variante : on peut y mettre encore du fromage blanc maigre et un peu de vinaigre de cidre.

Bon appétit !

Jacqueline Forêt

Un logement accessible dans notre Commune.

Vivre à la campagne, sans être trop loin du lieu de travail et des services, c'est le souhait de bien des familles. Le Brabant Wallon est, à cet égard, un site privilégié : bien des communes ont gardé un caractère rural attractif tout en étant proches de la capitale : c'est là un atout dont beaucoup de monde veut bénéficier. La conséquence se fait sentir sur les logements : comme la demande est toujours très importante, les prix augmentent.

De plus en plus souvent les personnes les moins favorisées de nos régions se trouvent dans l'impossibilité d'accéder au logement qui leur conviendrait. De même, les jeunes couples qui cherchent à s'installer éprouvent de plus en plus de difficultés pour rester dans la région, surtout si les parents ne peuvent intervenir ... Les personnes au salaire modéré, celles qui ont la malchance de perdre un travail, ceux et celles dont la famille se désunit, tous sont très vite confrontés à la difficulté de trouver un logement à un prix raisonnable.

A Walhain aussi le coût du logement augmente, même si ce n'est pas encore dans les mêmes proportions qu'à Lasne ou à Rixensart. Mais faut-il pour autant que nos jeunes qui s'installent, que nos amis ou parents plus démunis doivent quitter la région, pour trouver ailleurs qu'ici un logement dont ils peuvent payer le prix ? La Commune peut, et doit agir, elle a les moyens de régler ce problème.

Par sa participation à la Société des Logements Sociaux (notre commune est membre de "Notre Maison", société agréée), Walhain pourrait développer des projets de construction de logements à loyers modérés. Cela n'a pas été fait jusqu'à présent, nos édiles communaux préférant envoyer les candidats locataires vers Chastre ou encore vers d'autres communes dans lesquelles ils peuvent (éventuellement) trouver de tels logements. Cette attitude est celle de Ponce Pilate : comme le locataire de logement social a souvent mauvaise presse, il vaut mieux l'envoyer dans la commune d'à-côté ... Il est vrai qu'aujourd'hui le secteur du logement social a peu de moyens pour



investir dans la construction de nouveaux logements destinés à la location, et que si la commune décidait de construire des maisons à louer, ce n'est sans doute que dans dix ans que le dossier serait finalisé.

Cependant, d'autres initiatives peuvent être prises avec les Sociétés de Logements Sociaux. Pourquoi, par exemple, ne pas promouvoir la construction de logements destinés à être vendus à prix modéré ? La Commune peut prendre ce type d'accord avec la Société des Logements Sociaux : celle-ci est le maître d'œuvre de l'ouvrage et en assure la réalisation, tandis que la Commune met à disposition des terrains et se porte garante de l'acquisition des logements invendus. Une garantie apparaissant comme dénuée du moindre risque, au vu de la demande ... Il est possible de réaliser, dans ces conditions, des maisons de bon confort à moins de 3 millions. De tels partenariats ont été réalisés récemment avec l'UCL à Louvain-la-Neuve, pour plusieurs dizaines de maisons. La dispersion des terrains sur le territoire de la Commune permet de limiter le nombre d'implantations dans les divers quartiers, qui conserveraient alors leur caractère propre, ce qui éviterait de tomber dans le piège de la "cité-ghetto".

Avec la Société des Logements Sociaux, il est aussi possible de multiplier les réhabilitations de logements anciens à destinations des sans-abri. De ce côté, une seule initiative a été réalisée à Nil. Des moyens existent pourtant encore, et des immeubles à réaffecter peuvent sans difficulté se trouver sur le territoire de l'entité !

Multiplier ces initiatives donnerait non seulement à plus de personnes en difficulté la possibilité de trouver un logement, mais permettrait aussi à la Commune d'exercer une pression sur le niveau général de prix des logements. Et ce dernier point n'est certes pas le moins important.



Pierre Pochet

LA TELE REFUSE DE PARLER VERT !

L'an dernier, une émission courageuse nous parlait de l'environnement et de ses problèmes, à la RTBF : **OBJECTIF TERRE**, diffusée en alternance avec Au nom de la Loi, Autant Savoir, etc., a été "retirée" de la grille au grand dam de ses nombreux téléspectateurs. Certains d'entre eux ont alors fondé une association appelée **Objectif Taire** ..., puis **Objectif Dire**, qui a récolté plus de 10.000 signatures pour le retour de l'émission. Malgré le soutien de ces nombreux spectateurs et de bien des personnalités connues, la RTBF vient, aux dernières nouvelles, de refuser le rétablissement de l'émission. Pauvre service public !

Traitement de nos Eaux : épuration collective, semi-collective et individuelle.

Personne n'ignore l'état de plus en plus précaire dans lequel se trouvent les cours d'eau wallons. Les ruisseaux de la commune de Walhain n'échappent malheureusement pas à ce constat. Le Nil, le Hain et les autres ne sont plus, depuis quelques décennies, que de véritables égouts à ciel ouvert.

Si des mesures de prévention telles que l'utilisation de produits de lessive plus biodégradables ou la diminution de la consommation en eau contribuent à un mieux, il est évident que ce n'est pas uniquement leur généralisation qui permettra de rendre à l'eau sa limpidité. Désormais, la dégradation de nos cours d'eau dépend moins de la qualité de ce qui est rejeté que de la quantité de ces rejets. Il y a surcharge par rapport au pouvoir auto-épurateur de nos rivières : nous avons tous une part de responsabilité.

Poussée dans le dos par la Communauté Européenne, la Région Wallonne doit définir prochainement les grands axes de sa politique en matière d'épuration des eaux. Des décisions prises maintenant vont conditionner les 20 ou 30 prochaines années. Il est indispensable

que les choix opérés soient adaptés aux réalités rencontrées. Pour ce faire, il faut absolument lier l'égouttage à l'épuration, c'est à dire adapter le réseau d'égouttage au type d'épuration collective, semi collective ou individuelle retenue.

Deux cas théoriques extrêmes peuvent se présenter, en ville ou à la campagne.

- Dans les villes, une densité de population élevée impose un égouttage généralisé, permettant d'amener les eaux usées vers une seule grande station d'épuration.

- Dans les petits villages étalés sur de grandes surfaces, la faible densité et la distance entre les habitations rendent le coût de l'égouttage (par maison raccordée) beaucoup trop important : un mètre courant d'égout coûte en effet approximativement 10.000 frs. Une épuration individuelle réalisée dans chaque habitation est alors économiquement plus intéressante : une station individuelle coûte entre 40 et 50.000 frs.

L'épuration semi-collective serait une possibilité intermédiaire pour les villages répartis sur plusieurs bassins versants, les quartiers résidentiels, les lotissements, etc ...

Il apparaît que la délimitation des zones à assainir individuellement, semi-collectivement et collectivement soit indispensable à toute prise de décision rationnelle en matière d'épuration. Or la réglementation ne prévoit pas cette délimitation. La réglementation actuelle ne concerne que le futur réseau d'égouttage; elle impose aux Communes de réaliser chacune un plan général d'égouttage pour le 01-12-94. Vu le retard, il est question d'un report jusqu'en 1996. Une épuration semi-collective, ou même individuelle en certains endroits, pourrait être la solution la plus adaptée dans la Commune de Walhain. Cette solution doit pouvoir être envisagée. Le choix d'un égouttage généralisé implique à terme la construction d'une station d'épuration unique. Cette solution découlant de l'actuelle réglementation est à la fois plus lente à mettre en place, mais aussi plus onéreuse.

Il faut au plus vite profiter du délai qu'il nous reste.



Nicolas de Hepcée

Le vendredi 30 septembre, à 20 h 15 précises, la section ECOLO de Walhain organise une conférence-débat exceptionnelle sur le thème :

LA PROCHAINE RÉVISION DES PLANS DE SECTEUR : QUELS IMPACTS AU NIVEAU COMMUNAL ? QUELLE PARTICIPATION POSSIBLE POUR LES CITOYENS À LEUR ÉLABORATION (CCAT,...) ?

Par : **Monsieur Louis Leduc**, Coordonnateur du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW, Court-St-Etienne)

et

Monsieur Roger Agelstein, membre du Centre de Recherche en Aménagement du Territoire (CREAT, UCL Louvain-la-Neuve).

Lieu : "Au Vieux Neuf", 31, rue du Bourgmestre Gilisquet, 1457 Walhain-St-Paul (presque en face du Carmel, à 400 m de la Maison Communale de Walhain en direction de Tourinnes-St-Lambert).

Tél. : 65 68 72.

Bienvenue à tous et à toutes !

